

SÉANCE D'INSTALLATION DU NOUVEAU BUREAU
6 janvier 2021

Discours de Nadine **VIVIER**

Présidente de l'Académie pour l'année 2020

Madame l'Ambassadrice déléguée pour la science, la technologie et l'innovation
Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Monsieur le Trésorier perpétuel,
Chères Consœurs et chers Confrères,
Mesdames et Messieurs,

L'année 2020 fut exceptionnelle. Elle restera certes dans les mémoires par la pandémie, le confinement et leurs méfaits. Mais comme tous les fléaux, elle apporte aussi quelques avancées bénéfiques : les formidables progrès de la recherche qui a été capable de mettre au point un vaccin. Il y a aussi l'essor du numérique dont notre Académie a su tirer parti. Nous avons franchi le pas et nous n'en remercierons jamais assez notre vice-trésorier Daniel-Eric Marchand qui par ses choix judicieux, par sa persévérance et avec le soutien du secrétaire perpétuel, nous a procuré un équipement performant. Ainsi, 2020 n'a pas été une année de confinement pour l'Académie. Même si les Webinaires en coopération avec Agreenium, nouvelle forme de nos séances publiques nous privent temporairement de rencontres rue de Bellechasse, ils nous ont permis la participation plus active de nos membres associés, ce que nous appelions de nos vœux ; ils nous ont aussi gagné un nouveau public en France et à l'étranger.

En un temps où les intellectuels, les scientifiques sont de plus en plus isolés dans un univers médiatique qui appartient désormais aux communicants, nous avons maintenu avec succès notre mission de transmission des connaissances. Nous avons poursuivi nos échanges avec nos partenaires français et étrangers pour des débats scientifiques fructueux. Les académiciens ont profité de leur sédentarité pour consacrer plus de temps aux thèmes d'actualité qui suscitent l'intérêt de nos concitoyens. Ces thèmes sont nombreux et je ne m'attarderai que sur trois d'entre eux, -deux ont beaucoup occupé les médias : territorialisation de l'alimentation et la santé, une seule santé, le troisième thème, celui de la qualité de vie des paysans se fait bien plus discret.

Territorialisation de l'alimentation et souveraineté alimentaire

Dans le contexte du confinement du premier semestre, l'alimentation et la santé furent les deux soucis essentiels. Sont apparues avec force des aspirations à la souveraineté alimentaire, à la territorialisation de l'alimentation, avec un engouement pour les circuits courts. Ces aspirations apparemment simples ravivent des tendances qui cheminent lentement depuis quelques années, et elles touchent tout le système de production alimentaire et de distribution, à tous les niveaux géographiques, elles touchent même à la répartition des

SÉANCE D'INSTALLATION DU NOUVEAU BUREAU 6 janvier 2021

pouvoirs. L'idéalisation du local peut voisiner avec une tendance nationaliste, une peur de la mondialisation et le repli identitaire. Inversement, elle peut aussi traduire le souci de revitaliser les territoires ruraux, de moins polluer par les transports. Les réflexions de nos membres convergent pour déjouer les pièges et les excès¹. Citons trois des principaux acquis.

Comment définir un territoire ? Quelle est la dimension viable pour assurer une alimentation équilibrée ? Est-ce le Plan Alimentaire territorial (PAT)² : élaboré collectivement, un PAT vise à structurer au niveau local et valoriser une économie agricole et alimentaire durable. Il peut être bénéfique à l'aménagement du territoire et à l'adaptation locale des nouvelles pratiques pour la réussite de la transition agro-écologique. Néanmoins, un territoire ne peut vivre en autarcie.

Deuxième acquis : Une complémentarité entre tous les niveaux, local, régional, national, international est nécessaire. Un maillage global s'impose, et il faut réinventer l'organisation des échanges internationaux. Il ne faut pas oublier que toute mesure réglementaire prise en Europe sur les normes de qualité alimentaire touche les pays importateurs et peut porter préjudice aux producteurs de ces pays.³

Mais le marché ne peut tout réguler, l'alimentation n'est pas un bien de consommation comme les autres. La pauvreté et la sous-alimentation sévissent ; la solidarité internationale est surtout circonstancielle. Il faut donc réfléchir au système alimentaire mondial dans une approche globale interdisciplinaire.

- Une seule santé

L'année 2020 avait été déclarée année internationale de la santé des végétaux, et le concept 'Une seule santé' a pris son essor : 'One Health', santé des hommes, des animaux et de l'environnement. La recherche d'un environnement sain par une démarche adaptative et prospective renvoie de nouveau aux progrès de l'agro-écologie. Les programmes One Health doivent être pluridisciplinaires et briser les recherches en silos, ils devraient inciter à des mesures concertées entre les ministères impliqués.

La santé des plantes cultivées est l'objet de toutes les vigilances. Tout pousse à diminuer les intrants mais bien des maladies des plantes sont très nocives à la santé de l'homme ou de l'animal qui les mange⁴. Il faut donc trouver un moyen de traiter les maladies les plus dangereuses en attendant que progressent les méthodes plus douces de biocontrôle.

Reste une dernière question : si nos productions respectent les Objectifs de Développement Durable, peuvent-elles à court terme réussir à nourrir une population mondiale en expansion ?

¹ En particulier le rapport du groupe Transition Alimentaire, Filières et Territoires, le texte de J.L. Rastoin et M. Candau dans *Covid-19 et agriculture*, Presses des mines, 2020, p. 209-225 ; Cf aussi les travaux en cours dans la section SHS. Le prochain colloque sur *l'Etat de l'agriculture*, février 2021, poursuivra les réflexions sur ce thème.

² Créé en 2014 avec le Programme alimentaire pour l'alimentation (PNA)

³ Cf. Marion Guillou, Comment les territoires peuvent-ils trouver leur place dans les plans de relance ? *la Jaune et la Rouge*, décembre 2020, p. 37-38

⁴ Cf. le discours de Jean-Louis Bernard de janvier 2020 et la séance publique qu'il a organisée sur santé des plantes, janvier 2020

SÉANCE D'INSTALLATION DU NOUVEAU BUREAU 6 janvier 2021

Ces deux thèmes portant sur la santé et l'alimentation aboutissent tous deux à la conscience de la nécessaire transition agro-écologique et d'une saine gestion de l'environnement. La recherche et l'innovation sont à la base de ces progrès.

Si les progrès sont réels, le chemin est encore semé d'embûches car nous ne pouvons raisonner dans un cadre strictement français, ni même européen. La crise sanitaire aura des conséquences sur les pays à faible revenu, et il faut que s'instaure une solidarité alimentaire durable entre les pays.

On ne peut avancer sur ce chemin qu'avec des acteurs suffisamment nombreux et motivés, donc des paysans. « Nous ne pourrions changer notre rapport à la nature que si nous changeons nos rapports humains. L'Homme est le premier des biens communs. Il faut le réhabiliter »⁵

Le bien-être des paysans

J'utilise à dessein cette expression inhabituelle alors que le bien être des ouvriers du secondaire et du tertiaire est pris en considération depuis longtemps⁶.

Dans le rapport du Centre d'Études et Prospectives qui, sur le *Portrait social et prospectif des agriculteurs*, Bruno Héroult posait ce constat en introduction :

« On connaît moins bien ceux qui travaillent, produisent et développent des activités agricoles pour en vivre. On étudie en détail les structures, la productivité des exploitations et la compétitivité du secteur, mais on discerne assez mal les hommes et les femmes qui, derrière les tracteurs, les hectares et les quintaux, peuplent le monde agricole.⁷ »

On voit dans cette étude fouillée que les attentes des agriculteurs face aux conditions de travail et de vie sociale sont de plus en plus similaires à celles de l'ensemble de la population. Ils aspirent aussi à une meilleure qualité de vie. Le métier n'attire plus guère : manque de main d'œuvre, non renouvellement des générations d'agriculteurs, taux de suicide élevé. C'est pourquoi le ministère de l'Agriculture a confié en 2011, à la Mutualité sociale agricole en coopération avec Santé publique France, la mission de mettre en place des dispositifs d'écoute

⁵ Philippe Herzog, la Jaune et la Rouge, Novembre 2020, p. 30-33

⁶ Par exemple on voit que lorsqu'une coopérative agricole modifie ses activités, rien ne l'oblige à prendre en considération les conséquences de ces restructurations sur les agriculteurs alors que dans l'industrie, il y a obligation d'un plan de sauvegarde de l'emploi.

Les notions de bien-être et qualité de vie sont apparues au cours des années 1970. Médecins et psychiatres ont contribué à l'explosion des recherches, avec psychologues et sociologues. L'intérêt de ce concept résidait dans la prise en compte des dimensions psychologiques et sociales de la santé telle qu'elle est définie au niveau international. En effet l'Organisation Mondiale de la Santé l'a définie en 1994 comme

« La perception qu'a un individu de sa place dans l'existence, dans le contexte de la culture et du système de valeurs dans lesquelles il vit, en relation avec ses objectifs, ses attentes, ses normes et ses inquiétudes. Il s'agit d'un large champ conceptuel, englobant de manière complexe la santé physique de la personne, son état psychologique, son niveau d'indépendance, ses relations sociales, ses croyances personnelles et sa relation avec les spécificités de son environnement. »

⁷ Gambino M. et alii(coord), *Le monde agricole en tendances. Un portrait social prospectif des agriculteurs*, Centre d'Études et de Prospective, SSP, Ministère de l'Agriculture 2012. Ce rapport utilise les résultats du Recensement de l'agriculture de 2010

SÉANCE D'INSTALLATION DU NOUVEAU BUREAU 6 janvier 2021

pour les agriculteurs en situation de détresse et de créer des cellules de prévention. Cette mission devait aussi chercher à mieux connaître les raisons des suicides. Elle a réuni de nombreuses données. S'appuyant sur celles-ci, Nicolas Deffontaines a abouti à une thèse remarquée, que l'Académie a distinguée d'une médaille d'argent en 2018. Le mal être, structurel, n'est pas seulement dû aux difficultés économiques et financières liées à la faiblesse du prix vente et la surcharge de travail. Le manque de soutien moral, la solitude sont des facteurs importants : le mal être est provoqué par un sentiment de dévalorisation par les critiques constantes, leurs difficultés de transmission de leur ferme, dévalorisation de leur savoir-faire, et maintenant maîtrise d'une marge de manœuvre face au numérique⁸.

Des mesures ont été mises en œuvre : depuis 2016 l'intensification des relations et du travail en commun avec les partenaires de la profession agricole, depuis 2018 le réseau Agri-sentinelles, et celui de Solidarité Paysans qui sont à l'écoute des paysans en détresse. Et malgré tout, en 2018-19, il apparaît que « les symptômes dépressifs concernent, chez les agriculteurs exploitants, 15,3 % des hommes et 18,4 % des femmes⁹. »

L'année 2020 a de nouveau été marquée par cette réflexion. Le Salon International de l'Agriculture de février 2020 s'est mobilisé contre l'*agribashing*, terme apparu fin 2018 et très contesté qui masque l'opinion positive des Français face à leurs agriculteurs mais qui traduit le sentiment bien réel de dénigrement que vivent certains agriculteurs. Ce souci a abouti à la création de la cellule Demeter de la Gendarmerie Nationale, elle aussi contestée. C'est pourquoi en Juillet 2020, trois commissions de l'Assemblée nationale -des Affaires économiques, du Développement durable et des Lois - ont créé une mission d'information commune sur les moyens de juguler les entraves et obstructions opposées à l'exercice de certaines activités légales (agriculture, chasse, abattage d'animaux, commerce de viande, etc.) Son président Xavier Breton, est sensible au décalage qui existe entre le ressenti sur le terrain et une relativisation du phénomène au niveau des administrations centrales, « Nous devons absolument avoir le souci de préserver à la fois la liberté d'exercer des activités légales et la liberté d'expression et de manifestation »¹⁰.

Deux rapports ont été récemment publiés : en juin l'Observatoire national du suicide a publié son rapport 2020 qui comporte une fiche particulière sur les agriculteurs ; le 2 décembre le député Damaisin a remis officiellement au ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation Julien de Normandie, son rapport « Identification et accompagnement des agriculteurs en difficulté et prévention du suicide ». Ses 29 propositions reprennent largement les structures déjà créées pour identifier les agriculteurs en difficulté, maintenir le lien et les orienter vers des ressources dédiées. Il suggère aussi de renforcer les actions de prévention et d'accompagnement : Chambres d'agriculture et SAFER devraient être mieux intégrées dans le réseau de la prévention, montrant ainsi l'importance du problème foncier. La surcharge de travail peut conduire à la dépression et c'est pourquoi les mesures pour financer des temps de repos devraient être renforcées. Une autre recommandation, plus nouvelle, porte sur l'information : « Communiquer de façon positive et pédagogique sur l'agriculture auprès du public. Le ministère chargé de l'agriculture et les organisations professionnelles agricoles pourraient en prendre l'initiative ». Ouvrir au public les exploitations de façon transparente et sincère, sur le modèle de 'Bienvenue à la ferme'. En même temps, la formation initiale

⁸ Voir le discours de Catherine Bréchnignac, ce même jour

⁹ ONS, Observatoire national du suicide, 2018, fiche 4

¹⁰ Entretien Xavier Breton, *Ouest France*, 2 janvier 21

SÉANCE D'INSTALLATION DU NOUVEAU BUREAU 6 janvier 2021

pluridisciplinaire des futurs exploitants agricoles doit les préparer à l'exercice d'un métier complexe, sur les sujets de la prévention des risques psychosociaux, de la santé physique et mentale, de la capacité à s'entourer de réseaux professionnels ou non. La 10^e édition du concours Graines d'agriculteurs que parraine l'Académie a récompensé des agriculteurs récemment installés qui sensibilisent les citoyens aux enjeux et évolutions de leur métier¹¹. Leur dynamisme nous a impressionnés.

Beaucoup a déjà été fait. Mais ne faudrait-il pas aussi améliorer la présentation des réformes ? Souvent prévaut un discours où les priorités affichées sont la biodiversité, le changement climatique et celui des techniques agricoles ; l'Homme est rarement au centre des préoccupations. Il le devient lorsque l'inquiétude face au renouvellement des générations oblige à se pencher sur leur cas. C'est le cas de la réforme de la PAC qui en fait l'un de ses neuf objectifs. Aider les jeunes agriculteurs à s'installer par des mesures financières, par un soutien aux projets de coopération, à la formation et aux échanges de savoirs innovants. Cet objectif va de pair avec un autre, l'aide au dynamisme des régions rurales, ce qui peut fournir aux paysans un environnement plus favorable.

2020 a été une année d'intense réflexion sur les transformations de l'agriculture, l'alimentation et l'environnement. Elle ne peut aboutir aussi vite que la recherche médicale mais c'est un formidable espoir qui doit nous convaincre de donner la priorité à la recherche et à la formation des jeunes et l'homme doit rester au centre de nos préoccupations, en ne perdant jamais de vue le contexte mondial.

Personne plus que notre nouveau président, Jacques Brulhet, avec le vice-président Jean-Jacques Hervé, n'y est plus attentif à cette ouverture vers le monde. C'est avec une pleine confiance et un vrai plaisir que je lui laisse le fauteuil présidentiel en lui souhaitant une présidence déconfinée, et pour tous une belle et fructueuse année académique.

¹¹ Prix remis à l'Académie le 8 octobre 20 par Julien Denormandie